

FONDATION



DU  
PATRIMOINE

DOSSIER DE PRESSE

PARIS, LE 9 JUIN 2023

---

## LA FONDATION DU PATRIMOINE RENFORCE SON ENGAGEMENT EN FAVEUR DU PATRIMOINE NATUREL ET DE L'ÉCO-RÉNOVATION

---

### CONTACTS PRESSE

#### FONDATION DU PATRIMOINE

Directrice presse

**Laurence Lévy**

Téléphone

**06 37 84 67 26**

Mail

[laurence.levy@fondation-patrimoine.org](mailto:laurence.levy@fondation-patrimoine.org)

#### AGENCE TAMBOUR MAJOR

Emmanuelle Toubiana

Téléphone

**06 77 12 54 08**

Mail

[emmanuelle@tambourmajor.com](mailto:emmanuelle@tambourmajor.com)

Site

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond\\_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)



Île des loups © Crédit photo : Association Au fil de l'eau

## SOMMAIRE DU DOSSIER DE PRESSE

### **Communiqué de presse :**

La Fondation du patrimoine renforce son action en faveur du patrimoine naturel, de l'éco-rénovation et de la biodiversité

- ▶ Publication de l'étude sur son impact environnemental : les résultats marquants
- ▶ Programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » : l'annonce des 17 premiers lauréats 2023

### **L'action de la Fondation du patrimoine en faveur du patrimoine naturel et de la biodiversité :**

L'histoire d'un engagement depuis 1996

- ▶ 2022 : création du conseil scientifique de la Fondation
- ▶ 2023 : publication de son étude d'impact environnemental

### **Fiches détaillées des 17 projets lauréats**

### **Annexe**

- ▶ Comment obtenir un financement
- ▶ Modalités de sélection

Dès sa création, la **Fondation du patrimoine** a reçu pour mission de préserver le patrimoine national, incluant le patrimoine naturel. Elle renforce aujourd'hui son engagement en développant ses actions en faveur de l'éco-rénovation du bâti, du patrimoine naturel et de la biodiversité. La **Fondation du patrimoine** dévoile ainsi les résultats marquants de l'étude d'impact environnemental qu'elle a fait réaliser, et annonce les **17 premiers lauréats** du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité », de **2023**, qui se partageront une dotation globale de **1 million €**.

#### Les résultats marquants de l'étude sur l'impact environnemental :

La **Fondation du patrimoine** souhaite contribuer à une meilleure convergence d'actions de sauvegarde du patrimoine bâti et naturel, visant à rendre la France « plus belle et plus durable ». Afin de mesurer l'impact environnemental des projets qu'elle accompagne, elle a fait réaliser une étude permettant d'évaluer ses résultats et de mieux sélectionner ses projets. Cette étude, menée entre l'été 2022 et le printemps 2023, a été réalisée avec le soutien d'experts indépendants (Cabinet I Care et Agence EcoZimut), dans une démarche consultative et participative.

L'**objectif pour la Fondation du patrimoine** avec cette étude inédite est de lui permettre de :

- ▶ **mieux identifier, étudier et suivre l'impact environnemental des projets qu'elle soutient**

10 indicateurs ont été créés à cet effet et ont déjà été appliqués à 16 projets lauréats du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » 2022.

Vous pouvez accéder à [l'étude d'impact environnemental de la Fondation du patrimoine](#)

L'**étude d'impact a permis de réaliser 5 monographies** détaillées, parmi des projets déjà terminés, parmi lesquels :

- ▶ **L'éco-rénovation du Manoir du Huisbois, Pas-de-Calais** : projet réalisé avec 100% de matériaux locaux, et 40% d'éco-matériaux, permettant l'économie de 660 Mwh/an et 10 tCO<sub>2</sub>/an, et la création ou le soutien de 34 emplois.
- ▶ **La restauration des milieux humides des étangs de la Touche et Ricot, Indre** : projet permettant la préservation et restauration de 42 ha de milieux humides, de 1800 espèces naturelles locales dont 500 espèces patrimoniales.

Les résultats de cette étude démontrent que l'action de la **Fondation du patrimoine** peut contribuer positivement au développement durable des territoires.

#### Les chiffres-clés de l'étude :

**10 indicateurs** sont créés pour évaluer les projets soutenus par la **Fondation du patrimoine**. **16 projets lauréats** du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » 2022 ont déjà été évalués. Les principaux résultats sont les suivants :

- ▶ **751 hectares d'espaces naturels gérés durablement**
- ▶ **810 espèces** (faune/flore) préservées en moyenne par projet soutenu
- ▶ **50%** d'éco-matériaux utilisés en moyenne par projet d'éco-rénovation
- ▶ **40%** de gains énergétiques sur la consommation annuelle pour les projets de bâti concernés
- ▶ **85%** des projets soutenus ont une visée pédagogique
- ▶ **6 objectifs de développement durable** pris en compte parmi les 17 définis par l'Onu.
- ▶ **1000€ investis** par la **Fondation du patrimoine** permettent la sauvegarde ou la restauration dans l'environnement de **310 espèces naturelles en moyenne**.

**Annnonce des 17 premiers lauréats du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » 2023 :**

Le programme « **Patrimoine naturel et Biodiversité** » porte à la fois sur des projets d'éco-rénovation de patrimoine bâti et de sauvegarde d'espaces naturels sensibles, réservoir de biodiversité.

Dans le cadre de ce programme, la Fondation du patrimoine soutient des projets dans les trois grandes catégories suivantes : **Bâti, éco-rénovation & biodiversité ; Nature aménagée & biodiversité ; Espaces naturels, littoraux & biodiversité.**

**Bâti, éco-rénovation & biodiversité :**

Auvergne-Rhône-Alpes • **Conjuguer bâti rural et biodiversité dans 12 sites avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux.** (Montant de l'aide : 90 000 €).

Grand Est • Haut-Rhin **Presbytère de Geishouse : éco-rénover et créer des logements.** (Montant de l'aide : 100 000 €).

Occitanie-Méditerranée • Pyrénées-Orientales **Canal Sahorre-Thorrent-Payrous-Vignes : sauver un patrimoine utile à l'irrigation.** (Montant de l'aide : 16 000 €).

**Nature aménagée & biodiversité :**

Champagne-Ardenne • Marne **Sablrière de Châlons-sur-Vesle : concilier préservation de la biodiversité et accueil du public.** (Montant de l'aide : 80 000 €).

Corse • Haute-Corse **Corbara : valoriser tourisme et pédagogie autour d'un sentier botanique recréé.** (Montant de l'aide : 15 000 €).

Ile-de-France • Val-de-Marne : **L'île des Loups à Nogent-sur-Marne : valoriser et préserver un corridor écologique.** (Montant de l'aide : 80 000 €).

Normandie • Orne **Domaine de Courboyer à Perche-en-Nocé : préserver un paysage caractéristique du Perche.** (Montant de l'aide : 30 000 €).

Occitanie-Pyrénées • Hautes-Pyrénées **Lac glaciaire d'Estaing : restaurer les abords d'un site remarquable.** (Montant de l'aide : 100 000 €).

Provence-Alpes-Côte d'Azur • Vaucluse : **Beaumes-de-Venise : créer un verger conservatoire d'espèces anciennes.** (Montant de l'aide : 30 000 €).

**Espaces naturels, littoraux & biodiversité :**

Auvergne-Rhône-Alpes • Cantal **Plateau de Chastel Marlhac : planter des haies pour préserver la biodiversité.** (Montant de l'aide : 59 000 €).

Bourgogne-Franche-Comté • Doubs : **Lavans-Quingey : restaurer le ruisseau de Saint-Réobert et sa zone humide.** (Montant de l'aide : 50 000 €).

Centre-Val de Loire • Indre-et-Loire **Souvigné : restaurer la lande humide pour éviter la disparition d'un écosystème.** (Montant de l'aide : 78 000 €).

Guadeloupe • **Protéger les fonds marins grâce aux éco-ancrages avec la Fondation de la Mer.** (Montant de l'aide : 100 000 €).

Mayotte • **Baie de Bouéni : restaurer les mangroves pour préserver la biodiversité avec la Fondation de la Mer.** (Montant de l'aide : 80 000 €).

Nouvelle-Aquitaine • Landes **Forêt des Landes : maintenir un espace de biodiversité dans des zones humides à Arue.** (Montant de l'aide : 37 000 €).

Pays-de-la-Loire · Vendée **Borderie du Marais : préserver l'avifaune des habitats aquatiques.**  
(Montant de l'aide : 20 000 €).

Provence-Alpes-Côte d'Azur · Var **Vallée du Caramy : protéger des espaces sensibles dans la zone humide de la Resclauve à Tourves.** (Montant de l'aide : 35 000 €)

**Voir les fiches détaillées des projets en pages suivantes**

**Le programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » de la Fondation du patrimoine bénéficie notamment du mécénat de Primagaz.**

**Ce programme est accompli en partenariat avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels ; la Fédération des Parcs naturels régionaux ; le Muséum national d'Histoire naturelle ; l'Association des Maires Ruraux de France ; la Fondation de la Mer ; la Fondation Good Planet et le Cerema.**

## LA FONDATION DU PATRIMOINE ET LE PATRIMOINE NATUREL

### L'HISTOIRE D'UN ENGAGEMENT AU CŒUR DE SES MISSIONS

**Depuis 1996**, date de sa création, la Fondation du patrimoine a la mission de sauvegarde et de valorisation du patrimoine national, incluant le patrimoine naturel. L'article L143-2 du code du patrimoine précise que la Fondation du patrimoine : « contribue à la sauvegarde des monuments, édifices, ensembles mobiliers ou éléments remarquables des espaces naturels ou paysagers menacés de dégradation, de disparition ou de dispersion. Elle concourt ainsi à l'emploi, à l'insertion, à la formation et à la transmission des savoir-faire dans les secteurs de la restauration et de la valorisation du patrimoine et des sites ».

**Depuis 2000**, la Fondation du patrimoine attribue à des propriétaires privés de bâtiments anciens en zones rurales un label qui reconnaît l'intérêt patrimonial d'un site et la qualité des travaux portant sur la rénovation de charpentes, de menuiseries et de façades. Ce label participe à l'amélioration de l'isolation des maisons individuelles, à la diminution de la consommation d'énergie, tout en préservant la qualité patrimoniale de l'aspect extérieur de ces bâtiments, grâce à l'emploi de matériaux et savoir-faire traditionnels. Plus de 20 000 labels déjà ont été attribués.

**Depuis 2009**, la Fondation du patrimoine a créé un programme spécifique pour soutenir des projets en faveur de la préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité. Elle a déjà soutenu près de 350 projets de préservation du patrimoine naturel dans le cadre de ce programme.

**Depuis 2012**, la Fondation valorise également les races domestiques à faibles effectifs au travers du « Prix pour l'agrobiodiversité animale », sous le patronage du ministère de l'Agriculture et avec le soutien de l'entreprise Ceva Santé animale. Elle a ainsi soutenu 34 projets locaux dans le cadre de ce Prix comme le projet de préservation de la vache armoricaine du Lycée agricole de Ploërmel (Morbihan), l'un des lauréats 2023.

**Depuis 2020**, le Fonds impact récompense chaque année des projets exemplaires, notamment via leur impact environnemental, l'éco-rénovation ou la préservation d'espace naturel comme l'Hospitalité de la Beauté à Roquesérière (Haute-Garonne), lauréat Impact environnemental 2023.

Les projets récompensés dans le cadre de ces programmes illustrent la diversité et la cohérence des actions que soutient la Fondation du patrimoine afin d'améliorer et embellir le cadre de vie, de protéger notre patrimoine national, et de soutenir le développement durable des territoires.

Dans le contexte actuel, alors que l'on assiste à l'accélération du changement climatique et à ses effets dramatiques sur le patrimoine naturel et bâti, la Fondation du patrimoine annonce renforcer ses actions et vouloir développer son expertise pour un meilleur accompagnement des projets qu'elle soutient. L'objectif est d'apporter une aide encore plus efficace aux porteurs de projets de rénovation favorisant ou préservant à la fois la durabilité des projets et leur impact positif sur la biodiversité

## EN 2022 :

### LA FONDATION DU PATRIMOINE MET EN PLACE UN CONSEIL SCIENTIFIQUE

En décembre 2022, la Fondation du patrimoine a créé un conseil scientifique réunissant des personnalités extérieures, expertes dans les domaines de l'environnement naturel, du développement durable et de la biodiversité.

Ce conseil scientifique et consultatif lui apporte notamment toutes connaissances et informations utiles l'aidant dans le choix de ses orientations stratégiques, et l'accompagne dans sa démarche d'étude d'impact socio-économique et environnemental des projets qu'elle soutient. Il est composé des 4 personnalités suivantes :

**Pascal Berteaud**, Directeur général du Cerema ; **Alexandra Bonnet**, Directrice de l'École nationale supérieure de paysage ; **Jean Jalbert**, Directeur général de la Tour du Valat, Institut de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, et **Serge Muller**, professeur émérite au Museum national d'histoire naturelle.

## EN 2023 :

### LA FONDATION DU PATRIMOINE DÉVOILE UNE ÉTUDE SUR SON IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Pour réaliser cette étude, une enquête a été mise en ligne et a recueilli **3000** réponses (mécènes, donateurs, élus, porteurs de projets, institutionnels, presse...) ; complétées par des entretiens réalisés auprès de **20** représentants de collectivités territoriales, institutions, société civile, grands mécènes, financiers et porteurs de projets.

**85%** des répondant se sont dits favorables au renforcement de l'action de la Fondation du patrimoine dans les domaines du patrimoine naturel et de la biodiversité.

### ET S'ENGAGE À MESURER ET À SUIVRE L'IMPACT POSITIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA BIODIVERSITÉ DES PROJETS QU'ELLE SOUTIENT

Les projets financés par la Fondation du patrimoine en 2022 au travers du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité » ont contribué à une rénovation plus écologique des projets, respectant le bâti ancien et sa conception bioclimatique notamment par l'intégration d'éco-matériaux locaux. Les travaux menés ont ainsi pu réduire les consommations énergétiques et éviter la construction de surfaces neuves pour un même usage. Par ailleurs, des travaux de restauration de milieux naturels ont participé à une gestion plus durable de milieux à fort enjeu écologique et à la protection d'espèces

Ainsi, grâce au travail d'analyse et aux indicateurs d'impact qu'elle a définis, la Fondation du patrimoine s'engage à suivre l'évolution et les impacts des projets qu'elle soutient. Elle veut ainsi contribuer à développer une meilleure connaissance des écosystèmes en milieux naturels.

À partir de l'automne 2023, la mise en œuvre des indicateurs d'impact sur l'environnement et la biodiversité sera progressivement rendue obligatoire pour tous les lauréats du programme « Patrimoine naturel et Biodiversité ».

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### CONJUGUER BÂTI RURAL ET BIODIVERSITÉ DANS 12 SITES

**Maître d'ouvrage :** Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) Auvergne-Rhône-Alpes

**Type de projet :** Bâti, éco-rénovation & préservation de la biodiversité

**Protection :** ZNIEFF I et II, PNR des Monts d'Ardèche, PNR du Vercors, Natura 2000 selon les sites (12 sites concernés dans 8 départements)

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 90 000 €



Hirondelles rustiques - © Crédit photo : Alain Gagne

#### INTÉRÊT DU SITE :

Le bâti, qu'il soit nouveau ou ancien, est une source de vie très importante pour une large diversité d'espèces (faune et flore) et peut être mieux géré. De nombreuses espèces ont en effet besoin du bâti traditionnel et patrimonial tel que les granges, les moulins, les châteaux, les églises, etc, pour leur cycle de vie et sont aujourd'hui menacées par leur disparition ou leur délabrement. C'est le cas notamment pour certains chiroptères, rapaces nocturnes et hirondelles qui font partie de cette faune emblématique du bâti. La plupart des techniques de construction du bâti ont également été modifiées et utilisent du béton, au lieu de matériaux naturels (pierre, bois, terre argileuse), ce qui contribue à perturber la faune. Enfin, l'intensification de l'agriculture et l'augmentation de l'artificialisation des milieux naturels contribuent à transformer et fragiliser les agroécosystèmes.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Restaurer un bâti rural pour accueillir la biodiversité**

Les 12 sites concernés par le projet ont été ciblés car situés à proximité de populations faunistiques d'intérêt, ou parce qu'ils comptent déjà une ou plusieurs espèces présentes sur site dont le maintien sur place est fragile. Les travaux visent donc à aménager le bâti pour accueillir ou maintenir la biodiversité. Les édifices pourront ainsi accueillir des espèces comme la chevêche d'Athéna, l'effraie des clochers, le moineau friquet et des chauves-souris comme le petit rhinolophe ou le murin à oreilles échancrées.

Liste des sites concernés : Pigeonnier de Grézieux-le-Fromental (Loire) ; Ferme en pierre du château de Varacieux (Isère) ; Grange du Mottier (Isère) ; Réseau de cabanes de vignes de la Gervanne (Drôme) ; Moulinage de Chirols (Ardèche) ; Cabanon agricole de Cerdon (Ain) ; Pigeonnier de Jujurieux (Ain) ; Annexe du Château de Montfleury (Savoie) ; Ancien transformateur EDF (Puy-de-Dôme) ; Ferme et grange à Cunlhat (Puy-de-Dôme) ; Grange de Brenat (Puy-de-Dôme) ; Plateforme de stabulation de Vieillevie (Cantal).

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Restauration du bâti prenant en compte le maintien de la biodiversité.

Sensibilisation des propriétaires à la sauvegarde de la biodiversité en lien avec celle du bâti.

Partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux, acteur reconnu dans la protection de la nature.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Restauration des charpentes, construire et poser des nichoirs (pour moineaux friquets, chouette effraie, chevêche, chauves-souris) ;

Restauration des murets en pierre sèche ;

Aménager des combles avec isolation et ouvertures.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Été 2023 : début des travaux

Été 2024 : fin des travaux

## GRAND-EST-HAUT-RHIN

### PRESBYTÈRE DE GEISHOUSE : ÉCO-RÉNOVER ET CRÉER DES LOGEMENTS

**Maître d'ouvrage :** Commune de Geishouse

**Type de projet :** Bâti, éco-rénovation & préservation de la biodiversité

**Protection :** Parc naturel régional des Ballons des Vosges

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 100 000 €



Presbytère de Geishouse © Crédits photos : Communauté de communes de la vallée de Saint-Amarin

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Bâtiment emblématique de la commune de Geishouse depuis 1860, le presbytère est à l'abandon depuis plus de 10 ans. Afin de redonner vie à ce site exceptionnel et pour augmenter l'attractivité du village, la commune de Geishouse et la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin s'engagent dans un projet d'éco-rénovation pour créer quatre logements adaptés aux besoins du village, ainsi qu'un local pour le développement d'une herboristerie.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Un chantier de restauration respectueux du patrimoine et permettant la formation aux enjeux de rénovation énergétique et écologique.**

Le soutien de la Fondation du patrimoine permettra à ce projet de montrer l'exemple en réalisant une rénovation énergétique performante en intégrant pleinement les dimensions écologiques.

Les travaux feront l'objet de chantiers de formations et de chantiers participatifs pour les particuliers à la recherche de techniques d'éco-rénovation.

Par ailleurs, le jardin du presbytère sera remis en état par une association qui y organisera des formations, des actions de sensibilisation à la biodiversité et à l'écologie, ainsi que des événements en faveur du lien social dans le village : marchés paysans, trocs de plantes, réparation d'objets, etc.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Assurer une rénovation énergétique à base de matériaux locaux et bio-sourcés en circuit court.

Favoriser la biodiversité avec un jardin de plantes médicinales et des abris pour chauves-souris et hirondelles rustiques.

Réaliser des mesures d'impact des économies d'énergie par un comité de pilotage incluant des Architectes des Bâtiments de France ; en vue de l'obtention du label BBC Effinergie rénovation (Bâtiment basse consommation et bas carbone).

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Travaux d'éco-rénovation avec utilisation de bois massif provenant de la forêt communale de Geishouse, isolation des murs en terre-chanvre ou en chaux-chanvre, isolation des combles en laine de bois, installation d'une chaufferie bois collective, réemploi de matériaux existants et circuits courts privilégiés.

Utilisation des combles perdus et des ouvertures pour y maintenir chauves-souris et hirondelles rustiques, conformément au diagnostic sur la biodiversité réalisé sur le bâtiment par le Parc naturel régional des Ballons des Vosges.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Octobre 2023-février 2025

## OCCITANIE MÉDITERRANÉE-PYRÉNÉES ORIENTALES

### CANAL SAHORRE-THORRENT-PAYROUS-VIGNES : SAUVER UN PATRIMOINE UTILE À L'IRRIGATION

**Maître d'ouvrage :** ASA Canal Sahorre-Thorrent-Payrous-Vignes (établissement public association syndicale autorisée)

**Type de projet :** Bâti, éco-rénovation & préservation de la biodiversité

**Protection :** Situé dans le parc naturel régional des Pyrénées catalanes

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 16 000 €



Canal Sahorre-Thorrent-Payrous-Vignes © Paul Delgado

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Le Canal de Sahorre-Thorrent-Payrous-Vignes, qui mesure 7 kilomètres de long, a été construit en 1859-1860 par 136 propriétaires pour alimenter en eau leurs parcelles. Ce canal, dont la prise d'eau est située sur la commune de Py, alimente les villages de Sahorre et de Thorrent et permet l'irrigation des terres et la production agricole. Il fait partie de l'identité culturelle, rurale et agricole du territoire.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Restaurer et sauver un système d'irrigation de montagne en péril**

Le canal restitue dans l'environnement une partie de l'eau prise à la rivière : avec les infiltrations, des veines se forment en effet dans le sol et préservent les pentes de l'érosion, du fait que l'eau de pluie s'écoule aussi par ces fissures. La présence du canal est donc une source d'eau pour la faune et la flore. Elle permet ainsi la création de milieux frais et humides, la lutte contre l'érosion et l'échauffement du sol, et offre enfin un moyen d'abreuvement pour la faune sauvage.

Dans un contexte de sécheresse sans précédent, ce canal est crucial pour le territoire.

Or, certains murs en pierre sèche sont menacés d'effondrement, en particulier sur trois portions, pesant ainsi sur le bon fonctionnement du canal. Le projet vise donc en priorité à la restauration, sur ces portions, des murs de soutènement en pierre sèche.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Restaurer un patrimoine emblématique du territoire.

Préserver un patrimoine utile à l'irrigation et l'alimentation en eau potable, crucial pour le maintien des habitants dans les vallées rurales

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Restauration des murs de soutènement en pierre sèche.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Fin 2023 : démarrage des travaux

Début 2024 : fin des travaux

## GRAND EST—MARNE

### SABLIÈRE DE CHÂLONS—SUR—VESLE : CONCILIER PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET ACCUEIL DU PUBLIC

**Maître d'ouvrage :** Conservatoire des espaces naturels de Champagne-Ardenne

**Type de projet :** Nature aménagée & préservation de la biodiversité

**Protection :** Natura 2000, ZNIEFF I & Réserve Naturelle Régionale

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 80 000 €



Sablrière de Châlons-sur-Vesle © CENCA

#### INTÉRÊT DU SITE :

Le site de la sablière est un site naturel très fréquenté par différents publics (familles, touristes, sportifs, scolaires) conduisant parfois à une dégradation avancée de certains de ses éléments végétaux, comme le botryche lunaire, espèce unique dans la région Champagne-Ardenne. La sablière possède également un intérêt géologique puisqu'elle contient un banc de grès issu de plusieurs centaines de fossiles de coquillages et animaux marins. Mais certains blocs de grès sont en train de se déchausser du banc de sable.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : La revalorisation d'un site naturel emblématique de la Marne**

Le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne prévoit des aménagements afin de préserver les différentes espèces florales (pelouses sableuses) tout en permettant l'accueil en sécurité des différents publics et la préservation durable du site.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Projet portant sur la préservation de la géologie et de la biodiversité du site.

Aménagement et organisation d'un espace partagé entre les différents publics pour la bonne conservation du site (avec mise en œuvre d'outils pédagogiques comme une plateforme d'observation).

Suivi d'impact prévu sur la base d'indicateurs de suivi de la végétation patrimoniale. Suivi scientifique tous les deux ans pendant six ans après les travaux sur échantillonnage aléatoire.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Les premiers travaux porteront sur la mise en défens du front de sable :

- ▶ Installation d'un système anti-franchissement des véhicules ;
- ▶ Création d'un parcours aménagé pour les visiteurs : pose de ganivelles ou filin acier, chemin de bois, chicanes en bois ;
- ▶ Balisage des sentiers de randonnée et des points d'interprétation .
- ▶ Création d'une plateforme en bois sur pilotis pour l'observation du panorama.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023 : mise en défens du front de sable

2024 : scénographie (balisage des sentiers et des points d'interprétation)

2025 : installation d'une plateforme sur pilotis en bois

## **CORSE-HAUTE-CORSE**

### **VALORISER TOURISME ET PÉDAGOGIE AUTOUR D'UN SENTIER BOTANIQUE RECRÉÉ À CORBARA**

**Maître d'ouvrage :** Commune de Corbara

**Type de projet :** Nature aménagée & préservation de la biodiversité

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 15 000 €



Sentier botanique de Corbara © Fondation du patrimoine

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

La Balagne est l'un des plus beaux territoires de l'île. Les sentiers muletiers, autrefois empruntés par les bergers, témoignent de la vie pastorale avant le 19<sup>e</sup> siècle au travers des vestiges d'édifices en pierres (murets, paliers, vieux couvent, etc.). Ils sont aujourd'hui en partie recouverts par la végétation sauvage.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Recréation d'un sentier pastoral avec valorisation de la faune et la flore**

La commune de Corbara, connue pour son patrimoine architectural, souhaite aménager un sentier botanique et créer un itinéraire balisé afin de valoriser la faune et la flore locales. La commune a réalisé un atlas de la biodiversité communale et souhaite valoriser ce recensement d'espèces végétales et animales, notamment auprès du jeune public. Ce projet contribuera à l'attractivité touristique, car l'aménagement du sentier permettra de valoriser les hauteurs du village, très fréquentées pour leurs randonnées pédestres, proposant une vue spectaculaire sur le littoral et les montagnes alentours.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Projet éducatif à destination des scolaires avec l'installation de panneaux d'information et sensibilisation avec l'atlas de la biodiversité communale.

Travaux réalisés par l'A.R.S.M., Association de réhabilitation des sentiers communaux et du petit patrimoine bâti ainsi que les villages de Balagne, qui emploie des personnes en insertion.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Défrichage du sentier ;

Installation de panneaux indicatifs.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Mars 2024 : début des travaux

Juin 2024 : fin des travaux

## ÎLE DE FRANCE -VAL DE MARNE

### VALORISER ET PRÉSERVER LE CORRIDOR ÉCOLOGIQUE DE L'ÎLE DES LOUPS

**Maître d'ouvrage :** Association Au Fil de l'Eau

**Type de projet :** Nature aménagée & préservation de la biodiversité

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 80 000 €



Île des loups © Crédit photo : Association Au fil de l'eau

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

L'île des Loups, d'une longueur de 800 mètres, est située entre les communes de Nogent-sur-Marne et du Perreux-sur-Marne, et est accessible uniquement en bateau. Au 19e siècle, des maisons sont construites sur l'île, qui devient à la Belle Époque un lieu de fêtes, fréquenté ensuite par des personnalités du cinéma comme Jean Gabin ou Marlène Dietrich. La partie non-construite de l'île est préservée et accueille une faune locale (hérons, chouettes, martins-pêcheurs), qui participe au corridor écologique de la Marne et des autres îles des boucles de la rivière, protégées, situées à proximité.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Préserver un milieu naturel fragile au cœur d'un territoire urbanisé**

L'Association « Au Fil de l'Eau », qui réalise des travaux d'aménagement et d'entretien des berges et des zones humides en Ile-de-France, intervient depuis plusieurs années sur l'île des Loups. La gestion non interventionniste de l'île a favorisé le développement des arbres qui entraînent l'érosion de la berge.

Une étude du Syndicat Marne Vive en 2015 a démontré la nécessité d'intervenir sur la restauration de la berge, la ripisylve et le développement des milieux typiques des zones humides. En effet, la présence des zones anthropisées, des zones habitées et la présence des espèces invasives représentent un facteur limitant pour la biodiversité.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Reconstituer une forêt alluviale et une ripisylve fonctionnelle.  
Restaurer des plans d'eau en mares écologiques.  
Sensibiliser des publics scolaires.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Réalisation d'un inventaire sur la flore et la faune ;  
Plantation d'arbres et arbustes rivulaires (reconstituer une forêt alluviale et une ripisylve fonctionnelle)  
Renaturation des plans d'eau (pente des berges, reconstitution de strates végétales, abattage des arbres) pour en faire des mares écologiques ;  
Activités de sensibilisation à destination des scolaires.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023 : actions de communication, chantier participatif plantation, diagnostic

2024 : plantation d'arbres, élagage de grands arbres, reprofilage de la berge, renaturation plan d'eau, cartographie, animation du sentier pédagogique

## NORMANDIE - ORNE

### DOMAINE DE COURBOYER : PRÉSERVER UN PAYSAGE CARACTÉRISTIQUE DU PERCHE

**Maître d'ouvrage :** Parc naturel régional du Perche (Orne & Eure-et-Loire)

**Type de projet :** Nature aménagée & préservation de la biodiversité

**Protection :** Parc naturel régional

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 30 000 €



Domaine de Courboyer © Fondation du patrimoine

#### INTÉRÊT DU SITE :

Aménagé au début des années 2000, le domaine de Courboyer abrite une grande variété de milieux propices à la biodiversité (haies, vergers, rucher-conservatoire de l'abeille noire, buissons, saulaies, mares et étangs) qui présentent une mosaïque particulièrement favorable à la faune et à la flore. Le domaine est également ouvert au public, avec 8 km de sentiers de découverte.

La Fondation du patrimoine accompagne le domaine depuis plusieurs années, pour restaurer son manoir construit au 15<sup>e</sup> siècle et dont l'architecture est emblématique des anciens manoirs percherons. Le projet a notamment bénéficié du soutien du Loto du Patrimoine et du mécénat d'AXA France, mécène de la Fondation du patrimoine.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : 60 hectares représentatifs des milieux naturels et ruraux du Perche**

L'équipe du parc assure depuis 20 ans le suivi floristique et faunistique et travaille avec tous les acteurs à vocation naturaliste. Elle porte désormais un vaste projet de redynamisation de l'offre touristique du site : restauration du manoir, évolution du domaine pour devenir un lieu de médiation sur l'impact du réchauffement climatique et sur le patrimoine naturel.

Pour maintenir et améliorer la qualité des milieux naturels et des paysages, prendre en compte les impacts du réchauffement climatique et développer les actions de médiation auprès du public sur ces enjeux, différents travaux sont aujourd'hui nécessaires.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Suivi de l'évolution des milieux depuis le début des années 2000 par l'équipe permanente de naturalistes. Proposer un espace pédagogique et développer des actions de médiation destinées à sensibiliser les habitants et les visiteurs.

Restauration des différents espaces naturels du Domaine : étang, rivière, mare, vergers.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Étang de Courboyer : désenvasement, système de vidange, restauration des berges, lutte contre les espèces invasives ;

Rivière de l'Erre : consolidation des berges, lutte contre les espèces invasives ;

Mare du manoir de Courboyer : restauration des haies vivantes, lutte contre espèces invasives ;

Prairies vergers : plantation de bandes de vergers haute tige et de pommiers.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023 : vidange et nettoyage des plans d'eau, plantation des pommiers

2024 : restauration des berges, dessouchage, greffage des pommiers

## OCCITANIE PYRÉNÉES-HAUTES-PYRÉNÉES

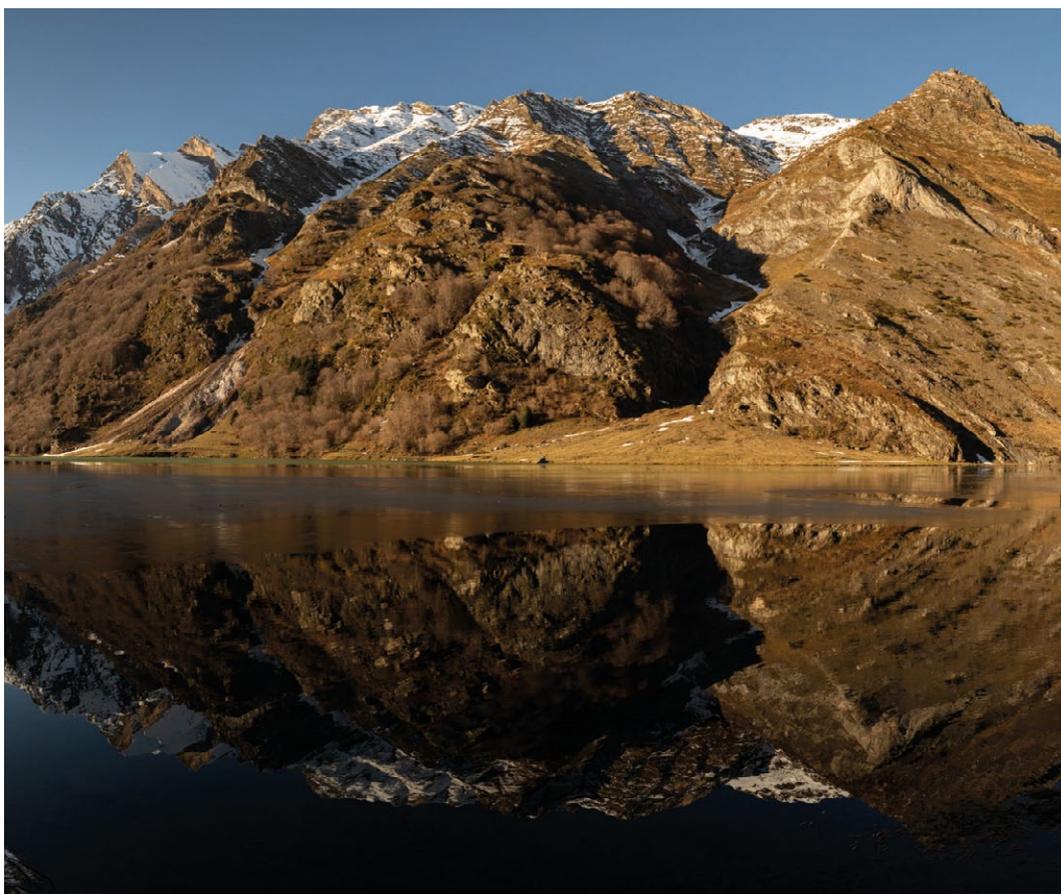
### RESTAURER LES ABORDS DU LAC GLACIAIRE D'ESTAING

**Maître d'ouvrage :** Syndicat intercommunal à vocations multiples du Labat de Bun  
(4 communes dont Estaing)

**Type de projet :** Nature aménagée & préservation de la biodiversité

**Protection :** Natura 2000, ZNIEFF I & II, et 6 plans nationaux d'actions

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 100 000 €



Site naturel du lac glaciaire d'Estaing © Annie Cipièrre

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Site naturel de plus de 9 hectares situé à 1 123 mètres d'altitude, le lac d'Estaing accueille en particulier 8 espèces de chiroptères et plusieurs espèces protégées dont le gypaète barbu, le crabe à bec rouge, le grand corbeau, le traquet motté et des reptiles amphibiens comme la coronelle lisse ou le triton palmé.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Restaurer la naturalité du lac glaciaire d'Estaing**

Les objectifs du projet de renaturation sont de désencombrer les paysages remarquables, reconquérir des espaces de pelouses, renforcer la protection des zones humides, et organiser la compatibilité entre la préservation des milieux, l'activité pastorale et les activités de loisirs de pleine nature.

Les zones humides, les forêts, les pelouses, les falaises et éboulis offrent en effet une diversité d'habitats et donc de biodiversités. Certains matériaux (terres, rochers, bois) seront prélevés sur site, d'autres (semences, amendements, paillages, plantes) seront soit prélevés soit fournis par des agriculteurs ou des pépinières situés à proximité du site.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Diminution des pressions anthropiques sur le milieu naturel : désartificialisation et restitution du paysage.

Aménagement d'activités de tourisme et éducatives grâce au projet multi-partenarial (Etat, collectivités, ENEDIS, établissements scolaires et d'enseignement supérieur, Conservatoire d'espaces naturels, Conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement, éleveurs et organismes départementaux dédiés au pastoralisme).

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Renaturation en pelouse de 18 617 m<sup>2</sup> (soit 1,8 hectare) de surfaces artificialisées, suppression des stationnements sur les pelouses, restitution du paysage avec l'effacement de 835 mètres linéaires de ligne électrique ;

Aménagement des activités de loisir du lac : aménagement d'enclos de stationnements paysagers, création d'une signalétique éducative et installation de mobiliers.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2024 : début des travaux

2025 : fin des travaux

**PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR—VAUCLUSE****CRÉER UN VERGER CONSERVATOIRE D'ESPÈCES ANCIENNES À  
BEAUMES-DE-VENISE****Maître d'ouvrage :** Association Les Courens**Type de projet :** Nature aménagée & préservation de la biodiversité**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 30 000 €

Verger en terrasse de Beaumes-de-Venise © Association Les Courens

**INTÉRÊT DU SITE :**

Les terrasses de culture de Beaumes-de-Venise témoignent d'une activité ancienne, la dernière grande période de leur utilisation se situant aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, pour une poly-production (céréales, olivier, vigne, murier, câprier, etc.). Aujourd'hui, les terrasses, qui étaient recouvertes de friches, après l'abandon des cultures vivrières dans les années 1980, ont été plusieurs fois affectées par les incendies et l'un des objets de ce programme est de leur redonner un usage susceptible d'éviter leur dégradation.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Développement d'un verger conservatoire en terrasses**

Le projet porté par l'association est de créer un verger conservatoire en vue de préserver les espèces anciennes (pistachier, câprier, abricotier rosé, genévrier, figuier, amandier, muscat des murs) qu'il contient, et de partager avec le grand public les pratiques permettant de développer d'autres vergers. Ce verger conservatoire constituera une base de recherche, d'enseignement et d'expériences afin de promouvoir la biodiversité, les métiers liés à l'agriculture, la gestion de l'eau.

Ce projet a pour ambition de sensibiliser les publics à des connaissances et savoir-faire de production agricole, mais également de valoriser des produits de qualité et de préserver un paysage représentatif du territoire. Ce lieu sera l'objet de visites guidées et d'événements.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Vecteur de biodiversité : site refuge LPO et en cours de classement Espace Naturel Sensible (ENS).

Créateur d'une économie locale avec des produits de qualité.

Lutte contre l'érosion des sols et préservation contre les incendies.

Valeur pédagogique forte.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Identification et validation des pieds mères ;

Remise en état des murs de soutènement ;

Installation d'un système d'irrigation au goutte à goutte et des essais de paillage (dalle chanvre, broyat, paille) et de manchonnage ;

Suivi d'études sur la multiplication des plants, après récolte.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Octobre 2023 : travaux d'irrigation et plantation, élaboration des travaux de réintroduction

2024 : suite des plantations et travaux dans la partie basse du verger

2025 : fin des plantations et travaux dans la partie haute du verger

## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES-CANTAL

### PLANTER DES HAIES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ

**Maître d'ouvrage :** Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** site inscrit ; conservatoire d'espaces naturels

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 59 000 €



Plateau de Chastel Marlzac © CEN Auvergne

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Le plateau de Chastel Marlzac, sur la commune du Monteil, est un vaste plateau basaltique de plus de 40 hectares qui correspond aux restes d'un paléo-lac de lave datant d'une dizaine de millions d'années et ayant subi une inversion de relief au cours du quaternaire. Il s'agit d'un site paysager majeur du département à la croisée de plusieurs enjeux : géologique, historique et environnemental. Sur le plan environnemental, l'ensemble du plateau est classé comme « Réservoir de biodiversité » de la Trame verte et bleue à l'échelle du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) du Haut-Cantal-Dordogne.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Favoriser des pratiques agricoles durables et préserver la biodiversité**

Une importante biodiversité est ainsi présente sur le plateau et de nombreuses espèces protégées sont recensées comme le lis martagon, le crapaud calamite ou encore le petit rhinolophe. Le site est caractérisé par un complexe de 36 habitats, dont certains remarquables : forêt de ravins, prairies para-tourbeuses, pelouses rocailleuses, prairies de fauche. Des perturbations ayant porté atteinte à l'état de conservation des milieux ont été identifiées : drainage des zones humides, sur-fertilisation, surpâturage, remembrement, conduisant à l'eutrophisation.

Le conservatoire d'espaces naturels, les collectivités et propriétaires souhaitent mener ensemble un projet de préservation des habitats remarquables et des espèces patrimoniales présentes sur le site. La plantation de haies avec des espèces locales adaptées permettra de restaurer le bocage. Celui-ci joue un rôle important dans la préservation de la biodiversité, contribue à renforcer les services écosystémiques et s'inscrit dans une pratique agricole durable.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Visée pédagogique : sorties découverte à destination des locaux et des scolaires.

Accompagnement des agriculteurs (modalités de gestion, mosaïque d'habitats).

Projet fédérateur rassemblant le Conservatoire d'espaces naturels, les propriétaires, la commune et la communauté de communes.

Chantier d'insertion envisagé

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Plantation de haies : 2 500 mètres linéaires ;

Renforcement de haies : 890 mètres linéaires ;

Implantation d'un pré-verger conservatoire, type de conduite de verger très ancien qui permet d'associer l'arbre fruitier de haute tige et la prairie : près de 30 arbres seront plantés.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023 : plantation de haies

2024 : plantation de haies et du verger

2025 : fin de la plantation des haies

## **BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ—DOUBS**

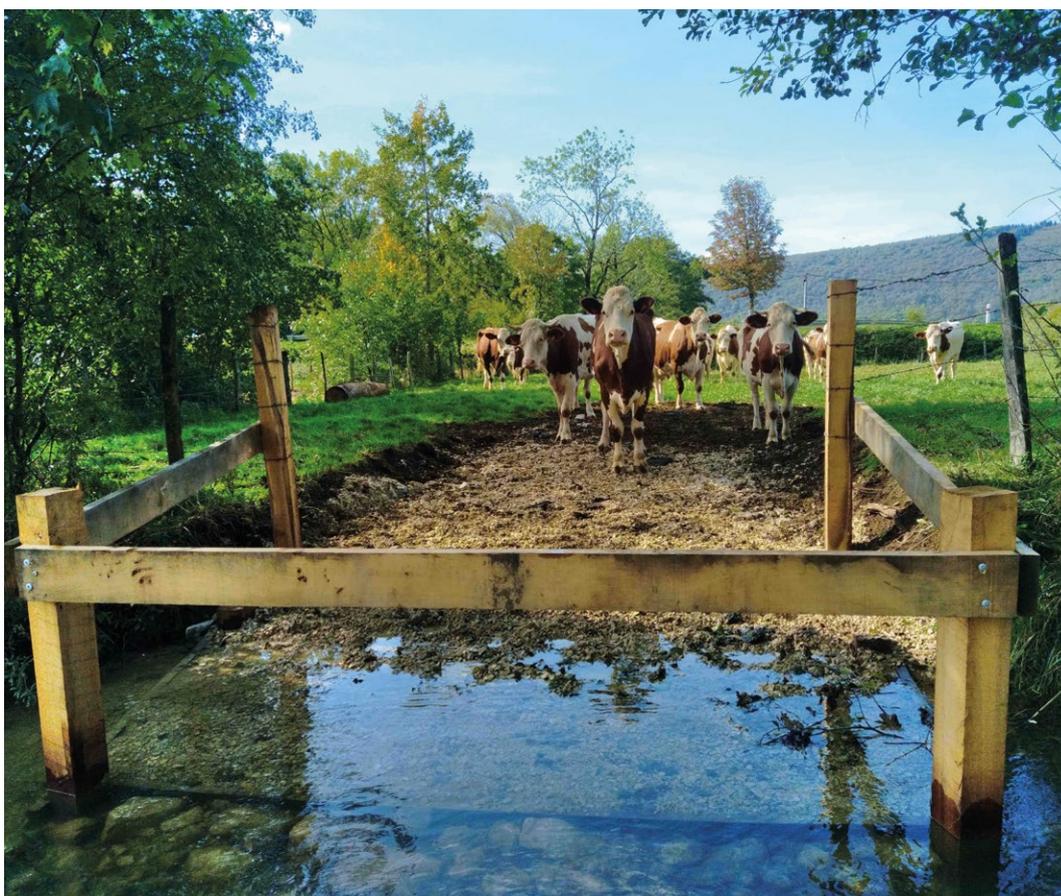
### **RESTAURER LE RUISSEAU DE SAINT-RÉNOBERT ET SA ZONE HUMIDE**

**Maître d'ouvrage :** Établissement public d'Aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) Haut-Doubs Haute-Loue

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** Natura 2000

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 50 000 €



Ruisseau de Saint-Rénovert © Fondation du patrimoine

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Situé dans l'entité paysagère de la Loue, rivière emblématique de Franche-Comté chère au peintre Gustave Courbet, et de son affluent le Lison, le milieu du ruisseau Saint-Rénovert est aujourd'hui très dégradé et a perdu ses fonctionnalités écologiques, alors que le potentiel biologique du cours d'eau peut être retrouvé grâce à des travaux de restauration morphologique.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Reméandrer le lit du ruisseau, pour y favoriser le retour de la vie**

Le but est de redonner un fonctionnement propice à la vie aquatique dans ce ruisseau très dégradé, ayant souffert de désordres causés par les activités humaines (rectification, curage, extraction). Le ruisseau sera replacé dans son lit originel.

Après une série d'études, les méandres occupés par le ruisseau avant sa rectification ont été retrouvés : ils se situent dans le fond de vallée et constituent une zone humide. Après travaux, le ruisseau gagnera plus de 500 mètres de linéaire, soit la moitié de sa longueur actuelle. Le lit plus étroit et les pentes reconstituées permettront de redonner un écoulement plus diversifié. Étant moins encaissé, le ruisseau sera reconnecté avec la zone humide afin de favoriser un écoulement, y compris en période sèche.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Le lit, rectifié sur 1 km, après avoir repris ses méandres, mesurera 1.8km.

Remise en fonctionnement d'environ 3 hectares de zone humide .

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Dépose de sédiments dans le nouveau lit du ruisseau (sables et galets) pour permettre aux insectes de se développer, aux poissons de reconquérir des zones de frai, et pour jouer un rôle d'épuration ;

Aménagements agricoles : clôture implantée de part et d'autre des berges pâturées, remplacement par de jeunes plants adaptés des arbres malades abattus ;

Restauration d'un lavoir, avec passage du ruisseau à l'intérieur.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Premier semestre 2023 : défrichage

Deuxième semestre 2023 : reméandrage

Fin 2023-début 2024 : comblement de l'ancien lit

## CENTRE-VAL DE LOIRE—INDRE-ET-LOIRE

### RESTAURER LA LANDE HUMIDE DE SOUVIGNÉ POUR ÉVITER LA DISPARITION D'UN ECOSYSTÈME

**Maître d'ouvrage :** Communauté de communes Touraine Ouest-Val-de-Loire

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** ZNIEFF I

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 78 000 €



Lande humide de Souvigné © R.GRIGGS-CCTOVAL

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Les landes de Bréviande étaient autrefois des milieux très caractéristiques du territoire, entretenus de façon extensive pour la récolte de fourrage, de litière, de compost ou de paillage. L'évolution des pratiques agricoles a entraîné leur abandon et les landes ont été enrésinées après la seconde Guerre mondiale. Le site fut ensuite drainé et présente aujourd'hui une dynamique de fermeture naturelle par les ligneux liée à l'absence de gestion conservatoire. La problématique de la fermeture des milieux fut d'ailleurs signalée dès la création de la ZNIEFF en 2008, qui soulignait que, sans intervention de gestion, cette zone était vouée à disparaître dans les 10-15 prochaines années.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Restauration d'un milieu humide à forts enjeux écologiques**

La parcelle concernée par les travaux est l'une des rares à présenter encore des milieux de lande humide basse. Elle abrite des espèces caractéristiques de landes humides (bruyères) et quelques pieds de gentiane pneumonanthe. La restauration du site permettra de favoriser cette flore locale et plusieurs espèces qui nichent à l'intérieur ou à proximité de la parcelle (lézard des souches, fauvette pitchou, engoulevent d'Europe, bouvreuil pivoine). L'enjeu est de préserver la Trame verte et bleue et un site qui abrite deux espèces dont l'une en danger et l'autre en danger critique d'extinction en région Centre-Val de Loire. L'entretien du site sera assuré par la commune, par fauche ou par pâturage extensif de bovins.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Intérêt faunistique et floristique.

Préservation d'une typologie de milieu aujourd'hui en cours de disparition dans le département.

Valorisation de la forêt communale au sein de laquelle est implantée la parcelle objet des travaux (notamment installation de panneaux pédagogiques).

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Effacement du drainage : remblaiement des fossés ;

Déboisement des secteurs les plus fermés ;

Réouverture du milieu : bûcheronnage des pins, arrachage des bouleaux, broyage ras, débrouillage ;

Gestion de la fougère aigle (projet de chantier participatif).

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023-2024 : dernières études et préparation des travaux

2024-2027 : travaux de restauration

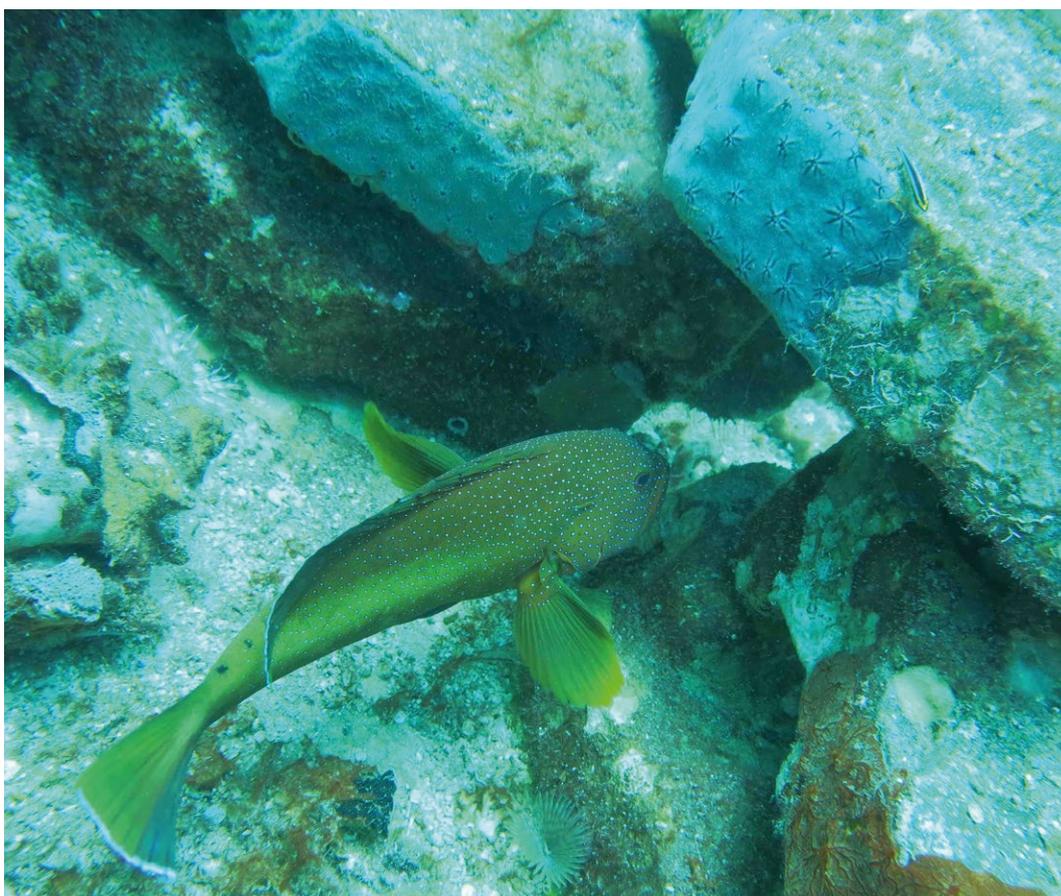
## GUADELOUPE

### PROTÉGER LES FONDS MARINS GRÂCE AUX ÉCO-ANCRAGES

**Maître d'ouvrage :** Fondation de la Mer (avec l'association Kazarecycle)

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 100 000 €



Éco-ancrages en Guadeloupe © Association Kazarecycle

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

En Guadeloupe, les herbiers marins et les coraux sont particulièrement dégradés par les ancres des bateaux, du fait d'une mauvaise gestion du mouillage et d'un manque de sensibilisation des plaisanciers. Depuis 5 ans, la mise en place d'éco-mouillages a permis de densifier des herbiers marins dans les zones dégradées et de créer de nouveaux habitats coralliens pour la faune marine.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Protéger la faune et la flore marine par la mise en place d'éco-récifs**

Le projet consiste à installer des éco-récifs de mouillages, à partir de blocs de béton. Leur utilité est double : immergés, ces blocs offrent des refuges pour les post-larves et les poissons juvéniles, ainsi qu'un support pour la croissance des coraux et des algues. En surface, ils servent de point d'amarrage des bateaux pour éviter l'ancrage sur les herbiers et les coraux. Ces éco-récifs ont été testés avec des scientifiques, pour s'assurer qu'ils ne présentaient aucun risque chimique ou biologique pour le milieu marin.

L'association Kazarecycle, qui porte le projet, propose des solutions pour la protection de l'environnement et la lutte contre le gaspillage en Guadeloupe. Elle est à l'origine des premiers éco-récifs de mouillage. Très investie dans les thématiques d'insertion sociale et d'économie circulaire, elle possède un atelier de tri, réparation et revalorisation et est porteuse d'un atelier chantier d'insertion.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Préservation des fonds marins en Guadeloupe, où 80% de la barrière corallienne a disparu.

Accompagnement de jeunes éloignés de l'emploi et/ou sous main de justice pour leur faire découvrir les richesses de la mer et les sensibiliser à la protection des fonds marins.

Sensibilisation des plaisanciers, des scolaires, des entreprises à l'importance et aux meilleurs moyens de protéger les fonds marins.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Immersion de 200 éco-récifs dans des zones à protéger ;

Formation de 10 jeunes au métier de scaphandriers (nettoyage des fonds marins, installation des éco-récifs) ;

12 actions de nettoyage des fonds marins ;

Sensibilisation des acteurs du territoire à la préservation des fonds marins.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023 : lancement des opérations

2025 : fin des opérations

## MAYOTTE

### RESTAURER LES MANGROVES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DANS LA BAIE DE BOUENI

**Maître d'ouvrage :** Fondation de la Mer

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** Parc marin de Mayotte, plan de gestion suivi par l'UICN

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 80 000 €



Mangrove à Mayotte © Fondation de la Mer

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

La mangrove est un écosystème primordial dans la lutte contre le réchauffement climatique. Considérée comme un puits de carbone, elle emmagasine 10 fois plus de carbone que les forêts continentales. Elle sert aussi de protection pour le littoral, en limitant l'érosion côtière et en formant une barrière contre les catastrophes naturelles. Indispensable à la pérennité de la faune et de la flore locales, elle est un lieu de reproduction et une nurserie pour les poissons juvéniles. Elle est dans le même temps un habitat pour les oiseaux et certains crustacés, et donc une source sûre de nourriture et de protéines pour les populations locales.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Maintenir un écosystème patrimonial en danger**

L'objectif du projet est de restaurer la mangrove, sur un site situé en aval du village de Tsimkoura au sud de la mangrove de Bouéni, en danger, compte tenu de l'érosion du trait de côte. Il s'agit aussi de profiter de cette dynamique pour sensibiliser la population locale aux pratiques en matière de gestion et de restauration des mangroves, afin de pérenniser les actions. Le Comité français de l'UICN est un partenaire clé sur ce projet, il accompagne l'association Tsaratanana pour mener les actions, suivre l'avancée des travaux de restauration et l'impact du projet.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Maintien et reconquête d'un écosystème patrimonial.

Partenaires du projet : Parc Marin de Mayotte / UICN / Fondation de la Mer / Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports.

Enjeu de confirmer un protocole technique pour faire pousser en pépinière le *Sonneratia alba*, espèce de palétuvier d'avant-mangrove non cultivée en pépinière aujourd'hui faute de savoir-faire.

Montée en compétences d'une petite association locale et pérennisation d'une action nécessaire à la protection d'un milieu naturel en danger.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Opérations de plantation de mangrove : 75 hectares ;

Action de lutte contre l'espèce exotique envahissante *Acacia mangium* en arrière-mangrove ;

Formation des membres de l'association Tsaratanana.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

2023 : lancement des premières opérations

2024 : fin des opérations

## NOUVELLE-AQUITAINE—LANDES

### MAINTENIR UN ESPACE DE BIODIVERSITÉ DANS DES ZONES HUMIDES À ARUE

**Maître d'ouvrage :** Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** Parc national régional des Landes de Gascogne, Natura 2000, ORE en cours de signature

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 37 000 €



Zones humides d'Arue © CEN Nouvelle-Aquitaine

#### INTÉRÊT DU SITE :

Le site de Lasbordes est situé à l'extrémité sud du Parc naturel régional des Landes de Gascogne, en tête de bassin versant du ruisseau du Moulin d'Arue. Il est constitué d'une mosaïque de milieux sur une surface d'environ 52 hectares (boisements humides, landes, pinèdes, prairies, pelouses). Il constitue un havre de biodiversité dans un contexte paysager dominé par la maïsiculture et la sylviculture. Le schéma de cohérence territoriale (SCoT), en cours de finalisation, a par exemple intégré le site conventionné comme « réservoir de biodiversité » à la demande du Conservatoire d'espaces naturels.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Le site de Lasbordes, un réseau de zones humides riche en biodiversité**

Riches en biodiversité, les landes humides sont l'un des principaux habitats à enjeux de préservation sur le site, notamment en raison de leur intérêt pour le fadet des laïches, espèce de papillon protégée à l'échelle nationale. Ces milieux aquatiques telles que les mares constituent également un milieu privilégié pour les libellules. La leucorrhine à front blanc, également protégée en France, a ainsi été observée sur le site.

Il s'agit donc de restaurer et conserver ce réseau fragile de zones humides alors que ces milieux connaissent une forte colonisation par les ligneux et la fougère aigle.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Restaurer et conserver un réseau de zones humides indispensable à des espèces menacées.

Une partie des travaux sera réalisée par des personnes en insertion.

Chantiers étudiants pour contenir la dynamique naturelle de recolonisation de ces milieux.

Dans le cadre du plan de gestion du site de Lasbordes, un rapport d'activité annuel est rédigé relatant les différentes actions effectuées sur le site

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Restaurer et conserver un réseau de milieux humides favorables aux espèces patrimoniales associées ;

Mise en place d'un pâturage ovin tournant, battage de la fougère aigle ;

Remblayage des fossés, débroussaillage, et broyage des ligneux envahissants ;

Coupe de pins maritimes ;

Mise en exclos d'une partie de la mare.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Début des travaux : 2023

Fin des travaux : 2024

## PAYS DE LA LOIRE—VENDÉE

### PRÉSERVER L'AVIFAUNE DES HABITATS AQUATIQUES DE LA BORDERIE DU MARAIS

**Maître d'ouvrage :** Fédération départementale des Chasseurs de la Vendée

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** Natura 2000, ZNIEFF, ZICO (Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux)

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 20 000 €



Borderie du Marais © FDC 85

#### **INTÉRÊT DU SITE :**

Le site de La Borderie du Marais, d'une surface de 68 hectares, se trouve sur la commune de Bois de Céné. Il est composé essentiellement de prairies naturelles comportant des baisses, peu profondes, avec la présence de scirpaies ou de roselières, dont l'eau s'évapore naturellement durant les périodes printanière et estivale. Ces différents gradients d'humidités (mésophile, mésohygrophile et hygrophile) constituent la diversité biologique du site.

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Restaurer les prairies inondables et développer les populations d'oiseaux**

Un réseau actuel d'une quinzaine de mares, anciens abreuvoirs, est réparti sur cette zone humide. Enfin, le réseau hydraulique est composé d'eau douce et représente 17,5 km, dont 6 km sont déconnectés et peuvent être gérés de manière indépendante grâce à des micro-ouvrages. Un des intérêts du site porte sur l'attractivité du milieu pour la reproduction des oiseaux d'eau (anatidés et limicoles, comme l'avocette élégante, le canard souchet, le chevalier gambette, l'échasse blanche, le fuligule milouin et le vanneau huppé). L'amélioration des connaissances permettra de dresser un état initial puis des suivis pour d'autres taxons (espèces envahissantes) faunistiques et floristiques. Les espèces exotiques envahissantes seront également inventoriées afin de suivre leurs dynamiques.

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Le suivi de l'évolution des habitats ainsi que des espèces floristiques et faunistiques.

La réalisation d'animations et d'actions de communication : projets avec les deux écoles de la commune, chantiers écoles avec des lycéens, animations auprès de différents publics.

L'implication de nombreux partenaires (Mairie de Bois de Céné, Département, Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf, Syndicat de Marais de Bois de Céné/Châteauneuf, SAFER Pays de la Loire) et l'intégration de cet espace naturel dans les politiques territoriales.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Création de batardeaux (barrages destinés à la retenue d'eau provisoire) pour augmenter la surface et le volume inondés ;

Création d'ilots de nidifications pour les oiseaux d'eau ;

Curage en pente douce du réseau hydraulique et végétalisation pour renaturer le site.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Second semestre 2023 : lancement des premières opérations

Second semestre 2027 : fin des opérations

## PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR—VAR

### PROTÉGER DES ESPACES SENSIBLES DANS LA ZONE HUMIDE DE LA RESCLAUVE

**Maître d'ouvrage :** Parc naturel régional de la Sainte-Baume

**Type de projet :** Espaces naturels, littoraux & préservation de la biodiversité

**Protection :** Parc naturel régional de la Sainte-Baume, Natura 2000, ZNIEFF I

**Aide accordée par la Fondation du patrimoine :** 35 000 €



Zone humide de La Resclauve © Laure Vuinee - Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

#### INTÉRÊT DU SITE :

La zone humide de « La Resclauve » est une ripisylve (formation végétale se développant dans la zone frontière entre l'eau et la terre) le long de la rivière Caramy, affluent de l'Argens. Elle est associée à des prairies, des sources karstiques et des zones de concrétions calcaires végétalisées dans le cours d'eau. C'est également un site reconnu depuis des décennies pour son intérêt archéologique et historique (grottes ornées du Paléolithique).

## **PRÉSENTATION DU PROJET : Un site au caractère écologique et historique remarquable**

Au sein de ce site remarquable, la flore et la faune sont très diversifiées du fait d'un grand contraste de milieux allant des plus humides aux plus secs. On y dénombre ainsi au moins treize espèces végétales et six espèces animales patrimoniales, dont un insecte endémique du Var, l'abeille de Perrin, et la truite endémique fario. La biodiversité du site est ponctuellement menacée par la fréquentation de loisir du Parc naturel régional (baignade en rivière et divagation dans la ripisylve), impactant sa régénération naturelle et favorisant l'échauffement de l'eau et des sols.

Les travaux envisagés prévoient la restauration écologique des sites dégradés et la mise en protection d'espaces sensibles (sources et vasques de tufs calcaires).

### **POINTS SAILLANTS DU PROJET :**

Grand intérêt biologique.

Présence de grottes ornées paléolithiques.

Aménagement d'un espace d'accueil et de sensibilisation.

### **TRAVAUX PRÉVUS :**

Restauration écologique de berges par génie biologique ;

Mise en protection d'espaces sensibles : travaux d'élagages, fascines végétales de mise en défens, nettoyage de site ;

Aménagement de sentiers et de zones dédiées à l'accueil du public permettant d'orienter la fréquentation sur des zones moins sensibles, mise en place d'une signalétique sur le site pour la mise en valeur de cette zone humide ;

Aménagement d'un espace d'accueil et de sensibilisation.

### **CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX :**

Septembre 2023 : Début des travaux de restauration écologique

Décembre 2024 : Date prévisionnelle de fin des travaux

## **ANNEXE**

### **COMMENT OBTENIR UNE AIDE FINANCIÈRE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Pour candidater à la sélection de l'automne 2023 ou trouver les informations sur les aides financières de la Fondation du patrimoine en faveur des projets de patrimoine naturel et de préservation de la biodiversité, vous pouvez vous rendre sur le [site internet de la Fondation](#) ; ou adresser un mail à : [patrimoine-naturel@fondation-patrimoine.org](mailto:patrimoine-naturel@fondation-patrimoine.org)

### **LES MODALITÉS DE SÉLECTION**

Les candidatures sont déposées auprès des délégations départementales ou régionales de la Fondation du patrimoine composées de bénévoles et de salariés. Ces candidatures font l'objet d'une première sélection selon des critères définis par un guide communiqué aux candidats. Les délégations régionales opèrent une première sélection en échangeant avec les porteurs de projets qui les sollicitent.

Les projets sont ensuite soumis à un comité de sélection national composé de représentants de la Fondation du patrimoine et de personnalités extérieures reconnues pour leur expérience dans le domaine du patrimoine naturel et de la biodiversité.

**FONDATION**



**DU  
PATRIMOÏNE**

[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)